

STUDIO DIFFÉREMMENT

Les textes et les illustrations
de cette rubrique historique
sont protégés par l'article L-111-1
du code de la propriété intellectuelle,
pour toute utilisation nous contacter.

© Studio Différemment



UNE FOULE IMMENSE AU SALIN

Sous l'Ancien régime, la place — qui vient d'être rénovée — était aussi un lieu de spectacle avec exécutions mais aussi processions, cortèges, défilés, théâtres ambulants.

Si le roi Louis XI avait eu la bonté de gracier un couple de boulangers qu'on s'apprêtait à pendre sur la place du Salin en 1463 pour avoir provoqué l'incendie qui venait de dévaster la ville, il n'y eut personne au même endroit presque 3 siècles plus tard (en 1762) pour épargner 4 jeunes hommes que la justice royale avait condamnés à être exécutés le même jour. Il s'agissait de pendre un pasteur protestant et de décapiter « *trois frères et gentilshommes verriers natifs du Mas d'Azil dans le comté de Foix* » qui avaient tenté de le faire évader après son arrestation à Caussade. Un spectacle unique selon Pierre Barthès (chroniqueur de la vie toulousaine au XVIII^e siècle et grand amateur d'exécutions publiques) puisqu'« *on n'avait jamais vu dans Toulouse pendre un ministre prédicant* » ni « *jamais vu une exécution aussi sanglante* » avec « *trois personnes*

décollées en un même jour ». Ce qui explique la « *foule immense qui ne pouvait contenir dans la place du Salin ni aux fenêtres des maisons, regorgeait sur les toits, attirée par la nouveauté d'une exécution si peu ordinaire* ».

Heureusement, ce genre de spectacle n'était pas le plus courant au Salin. Si le voisinage des gens du roi empêchait de profiter des marchés qui encombraient souvent les quelques autres places de la ville, on s'y pressait pour voir passer les processions ou, plus rarement, les grands personnages lorsqu'ils faisaient leur entrée en ville de ce côté. Des entrées somptueuses qui pouvaient parfois être singées par les entrepreneurs de spectacle comme cet « *opérateur italien* » un peu « *charlatan* » qui entra à Toulouse le 24 juin 1754 « *dans une pompe et un appareil qui étonnèrent tout le monde : il était précédé d'un trompette à cheval et d'un maure timbalier portant ses livrées et de 10 à 12 autres, ses*





domestiques tous à cheval au milieu desquels paraissait notre héros monté à l'avantage, vêtu à la hussarde, couvert d'or, d'argent et de pierreries pour plus de 50 000 livres ». Comme d'autres, il installe son théâtre (et cabinet de consultation) au Salin, près de la tour de la Trésorerie. Une tour à laquelle on peut accrocher les cordes sur lesquelles les acrobates accomplissent leurs exploits comme en juin 1746 ce « danseur et voltigeur de corde lâche et tendue tel qu'on n'en avait jamais vu dans Toulouse au point qu'il courait sur la corde

lâche, se tournant, se couchant, se balançant à une hauteur prodigieuse, avec et sans balancier, ayant des sabots aux pieds, souvent des bottes, y jouant du violon, tirant des coups de fusil et de pistolet, y marchant avec une planche dessus, y faisant des équilibres surprenants ... au point que tout le monde frémissait et n'osait pas regarder ». —

Réalisation : Studio Différemment

Texte : Jean de Saint-Blanquat

illustrations : Jean-François Binet,
Jean-François Péneau

Ci-contre, les trois frères de Grenier montent à l'échafaud de la place du Salin pour être décapités le 19 février 1762. Le pasteur Rochette, qu'ils avaient tenté

de faire évader, a été pendu au même endroit juste avant et devant eux. On aperçoit derrière la tour de la Trésorerie ① et la chapelle

Saint-Barthélémy ②. Ci-dessus, l'entrée spectaculaire (par la rue de l'Inquisition où on aperçoit la porte du même nom ③ qui mène au Palais et la porte

Saint-Michel ④) le 24 juin 1754 d'un "opérateur italien" se prétendant médecin et qui vient installer son théâtre place du Salin.